

Contentieux

Notre Etude accompagne les entreprises et les particuliers dans leurs activités commerciales et dans les aléas et difficultés de leurs affaires. Nous les conseillons et les assistons dans leurs différends avec leurs partenaires contractuels ou avec les autorités, en matière commerciale, contractuelle, bancaire, financière ou fiscale, domaines dans lesquels nous intervenons aussi en dehors de tout contentieux. Référence est faite aux pages correspondantes de notre site en ce qui concerne nos activités en matière de contentieux bancaire et financier ou fiscal.

Nous assistons et représentons les justiciables devant les autorités judiciaires et administratives étatiques suisses.

Notre Etude jouit d'une réputation de compétence et de professionnalisme dans les milieux judiciaires et administratifs.

Nos activités en matière contentieuse sont en particulier les suivantes:

- litiges en matière de sociétés, de contrats, de marques, de concurrence déloyale et de responsabilité civile
- mesures provisionnelles et séquestre
- mesures de recouvrement
- exécution de décisions judiciaires et arbitrales étrangères

Equipe

Damien Cand

Vanessa Maraia-Rossel

Leslie Masiero

Eléonore de Kalbermatten